



RELEVÉ DU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES

Exercice clos le 31 décembre 2023

Le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses, honoraires et avantages en nature, versés aux cinq personnes les mieux rémunérées pendant l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 1 393 784 € (*un million trois cent quatre-vingt-treize mille sept cent quatre-vingt-quatre*).

Cécile COLLINA-HUE
Directrice générale et membre du Directoire